

Hommage aux bâtisseurs du patrimoine

Le programme des dernières Journées du Patrimoine plaçait les hommes et les femmes, bâtisseurs d'hier ou acteurs d'aujourd'hui, au centre de ce traditionnel week-end, en dépassant l'éclat des pierres pour éclairer les gestes des artisans, les dessins des ingénieurs, les prouesses des architectes, les succès des entreprises, dans le même esprit résolument positif que les deux émissions « Ma Terre » déjà coproduites cette année par la RTBF et l'IPW (la troisième, sur le patrimoine industriel, est pour bientôt), émissions qu'un premier livre (« La Meuse pour horizon »), coédité lui aussi, viendra compléter fin novembre.

Dans son discours lors de la soirée inaugurale des Journées à Marche-en-Famenne, le Ministre du Patrimoine Benoît Lutgen, confirmant ses propos tenus lors du colloque de Liège début juin, a redit son intention de modifier la réglementation pour faire en sorte, via une nouvelle procédure d'agrément, que les chantiers de restauration soient effectivement réalisés, sur le terrain, par des travailleurs compétents et donc dûment formés, que ceux-ci exercent au sein ou pour le compte d'une grande entreprise ou qu'ils soient artisans indépendants.



Photo G. Focant © SPW

L'Administrateur général de l'IPW, pour sa part, avait tenu à rendre hommage à ceux qui, hier, bâtirent notre patrimoine, aujourd'hui reconnu comme un des éléments constitutifs de la culture wallonne. Il le fit à travers la longue citation d'un auteur

aussi peu suspect de régionalisme aigu que l'écrivain Pol Vandromme, récemment décédé, qui avait écrit à ce propos en 1980 une page superbe que nous croyons utile de reproduire :

« Nous n'avons pas à rougir de nos cathédrales et de nos châteaux, de nos monastères et de nos hôtels patriciens. Ce sont de beaux souvenirs pour l'enchantement de la mémoire. Que notre protocole roule les tambours en l'honneur de notre peuple d'artisans. Nos ferronniers, nos batteurs de cuivre, nos céramistes, nos tapissiers de haute lisse, nos sculpteurs, ceux qui habillèrent nos murs de pourpre, qui tissèrent le linceul de pierre des gisants, qui bâtirent les socles et les voûtes, qui torturèrent le bois avec précaution pour qu'il pousse le cri de sa tendresse, voilà les ancêtres de notre esprit, de notre labeur, les pages et les princes de notre royaume culturel ».

« Nous les rencontrons partout, aux jubés et dans le chœur lyrique de nos cathédrales, au pied de nos escaliers monumentaux et à l'entrée des salons d'apparat, dans nos maisons profondes à l'ébénisterie embrasée par la lumière qui tombe des lustres de cristal – partout, à Tournai, à Mons, à Liège, où la Wallonie déploie ses miracles et ses fêtes ».

« Miracles collectifs comme un théâtre moyenâgeux. Fêtes anonymes la plupart du temps, parce que leur réussite dépendait de la chaîne d'union. Quelques parafes magistraux – ceux de Jacques du Broeucq, de Jean del Cour – scandent l'effort solitaire ; mais, pour l'essentiel, c'est dans des ateliers, où l'obstination des uns épaulait la patience des autres, que se célébra à l'unisson l'office de notre éloquence et de notre virtuosité. Notre culture populaire ne date pas d'aujourd'hui. C'est le chef-d'œuvre de notre artisanat ».



Photo G. Focant
© SPW

« Nous ne réclamons pas des siècles ce qu'ils ne nous ont pas apporté. Nous avons fait des métiers du bois, du fer, de la pierre et de la laine, la tradition de notre effort et de notre art. La mémoire du peuple a besoin de témoins ? Voici les nôtres. Voilà nos racines ».

Dans un ouvrage également à paraître fin d'année sur « Les gestes du patrimoine », le photographe de la Division du Patrimoine au sein de l'Administration, Guy Focant, rend hommage à celles et ceux qui aujourd'hui perpétuent cette tradition sur les chantiers de restauration, au travers de superbes photos commentées par Annick Piron, la responsable des formations pour professionnels au sein du Centre des métiers du Patrimoine de l'IPW, à la Paix-Dieu à Amay.

On vous reparle de ces deux beaux livres en page 18 : voilà des cadeaux de fin d'année déjà trouvés !

Le « Week-end du Patrimoine », premier bilan et perspectives

Initié à Angleur (Liège) par l'Institut du Patrimoine wallon, à l'occasion de l'inauguration de la restauration du château Nagelmackers en mars 2010, le nouveau concept de « Week-end du Patrimoine » ambitionnait de valoriser chaque mois, de mars à octobre, un monument emblématique par sa propre actualité et les richesses patrimoniales qui l'entourent.

Pour ce faire, l'Institut a décidé de miser sur la collaboration des bonnes volontés locales, publiques et privées, et la participation ponctuelle du Département du Patrimoine (DGATLPE), en encadrant l'événement (publication de plaquettes et d'itinéraires, défraiement des guidages et des animations, promotion, organisation éventuelle de réceptions, etc.), assurant

ainsi la gratuité totale des activités (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 17, p. 2).

Le château Nagelmackers à Angleur (Liège), le Waux-Hall de Spa, la cathédrale Notre-Dame de Tournai, le château de Lavaux-Sainte-Anne, le Stade des Jeux et le Théâtre de Verdure de la citadelle de Namur

(suite de l'article page suivante)

Le « Week-end du Patrimoine » (suite)

et l'ancien monastère de Malmedy furent successivement mis à l'honneur, le mois de septembre étant réservé aux métiers du patrimoine, thème de la 22^e édition des Journées du Patrimoine.

L'opération s'est révélée porteuse. Elle a accueilli un nombre satisfaisant de visiteurs, à l'exception du week-end namurois du 15 août, mis à mal - on s'en souvient - par des conditions climatiques désastreuses. Pour assurer l'avenir, il importe toutefois de dresser un bilan plus nuancé.

Premier constat, un **choix judicieux du bâtiment phare** s'impose. Le monument choisi doit être emblématique, ne serait-ce que localement. En outre, pour attiser la curiosité, il doit être fermé à la visite depuis un certain temps et avoir bénéficié d'une restauration d'envergure. Une rénovation extérieure, même assortie d'animations intéressantes, n'est pas suffisante pour assurer l'intérêt d'un public dans ce contexte de spectacle permanent au sein duquel notre société navigue aujourd'hui.

À cet égard, l'exemple parfait est celui du château Nagelmackers : il était inaccessible depuis plus de dix ans, dans une lamentable

déshérence au sein d'un quartier urbain bien structuré et densément peuplé. Il fut restauré de fond en comble, en ce compris ses dépendances à l'initiative de l'IPW, et réaffecté en centre d'accueil d'entreprises par l'intercommunale de développement SPI+ ainsi qu'en logements sociaux de la société Le Logis social. Une telle métamorphose, à laquelle les habitants ne croyaient plus, porta ceux-ci à participer en masse aux « portes ouvertes » pour redécouvrir avec émerveillement la beauté du monument miraculeusement sauvé, mais aussi pour se le « réapproprier » dans une continuité historique de deux siècles, depuis la demeure de plaisance d'une grande famille industrielle liégeoise jusqu'aux rôles de pôle de redéploiement économique et d'extension d'habitat de qualité qui lui sont aujourd'hui dévolus.

Cette alchimie collective fut la clé du succès. *A contrario*, la manifestation organisée autour de l'inauguration de l'enveloppe extérieure du Waux-Hall de Spa péchait par défaut d'originalité. D'une part, parce que la ville de Spa regorge d'activités et d'animations diverses tout au long de l'année, d'autre part, parce que l'apparence du bâtiment s'aperçoit tous les jours et que,



Ancien monastère de Malmedy, 23-24 octobre 2010
Photo G. Focant © SPW

pour les Spadois, c'est dans l'achèvement des restaurations intérieures – encore largement en cours – que réside l'essentiel de l'enjeu pour la mémoire locale.

Le deuxième constat général concerne le choix des week-ends retenus. La **sélection avisée des dates** est indispensable pour éviter une trop grande concurrence. Enfin, initier une nouvelle opération n'est pas aisé. Qualité, originalité et persévérance sont des gages de pérennité.

L'ensemble de ces considérations a conduit la Direction de l'Institut du Patrimoine wallon à décider de poursuivre le « Week-end du Patrimoine » en fonction de l'importance de l'actualité et non d'un calendrier fixé à l'avance de mars à octobre. À l'heure actuelle, outre une activité en novembre 2010 autour de la Licorne à Liège, un bâtiment phare dont la restauration globale sera achevée semble déjà s'imposer pour 2011 : l'Hôpital Notre-Dame à la Rose à Lessines. D'autres rejoindront sans doute.

Et pourquoi pas une année européenne du patrimoine industriel et technique ?

Cette proposition qui émane de la Fédération européenne des Associations du Patrimoine industriel et technique (E-FAITH) est soutenue et encouragée par le Département du Patrimoine et l'IPW qui ont toujours manifesté un grand intérêt pour ce patrimoine si étroitement lié à l'histoire de la Wallonie et qui a profondément marqué ses paysages, ses villes, ses hommes.

On rappellera ici quelques actions et initiatives prises dans le domaine du patrimoine industriel. 1994 est placée sous le thème du patrimoine industriel et social, les Journées du Patrimoine mettront à l'honneur les sites représentatifs de ce thème. Ce sera également l'occasion de réaliser et de publier un inventaire du patrimoine industriel ainsi qu'un ouvrage de prestige et de référence consacré à ce thème. Les Journées du Patrimoine 2002 auront pour thématique « Au fil du labeur », une nouvelle fois le patrimoine industriel est placé sous les projecteurs avec une inauguration au Bois du Cazier rehaussée d'un spectacle de Franco Dragone. Cette année, ce sont les métiers du patrimoine qui sont mis à l'honneur mais le patrimoine industriel n'est pas loin. Pensons aux ardoisières, carrières, verreries, forges, scieries, etc.

Nous avons déjà évoqué deux publications consacrées au patrimoine industriel, on pourrait également évoquer *La route du patrimoine industriel* ou les « Carnets du Patrimoine » consacrés à des sites industriels : les ascenseurs à bateaux du Canal du Centre,

le charbonnage de Cheratte, la Grande Carrière à Soignies, Bois-du-Luc. Sans oublier, les articles qui lui sont consacrés dans d'autres ouvrages tels *Patrimoine et réaffectation*, *Le patrimoine moderne et contemporain* ou encore *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*.

Mais l'action wallonne ne se limite pas à des études ou à des publications. Nombre d'éléments du patrimoine industriel et technique sont classés : terrils, charbonnages, carrières, moulins, brasseries, usines, sans oublier les gares, les ponts et écluses, etc. Certains figurent sur la liste du patrimoine exceptionnel qui recense les éléments les plus remarquables du patrimoine wallon. Ces monuments et sites sont protégés mais ils doivent encore jouer un rôle dans la société contemporaine, c'est pourquoi ils sont restaurés et si besoin réaffectés. Ces travaux sont accompagnés par le Département du Patrimoine (Moulins de Beez, Machine à eau de Mons) ou l'Institut du Patrimoine wallon (Triage-lavoir de Péronnes, fours-bouteilles à La Louvière).

Mais notre souci est aussi de porter le patrimoine industriel sur le devant de la scène internationale. Ainsi le premier site proposé par la Wallonie pour inscription sur la liste du patrimoine mondial est celui des

ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre, exemple éminent de la mise en œuvre par les entreprises wallonnes d'une technique venue d'Angleterre. Autre site inscrit sur la prestigieuse liste, les minières de Spiennes sont certes un site archéologique mais elles témoignent d'une organisation du travail de type industriel avec centre d'extraction du silex, atelier de taille et échange (des silex de Spiennes ont été retrouvés sur le pourtour méditerranéen). Actuellement, le Département du Patrimoine travaille en étroite collaboration avec les gestionnaires du Grand-Hornu, du Bois-du-Luc, du Bois du Cazier et de Blegny-Mine pour porter la candidature conjointe de ces sites sous l'appellation : les sites miniers majeurs de Wallonie.

Enfin, une réunion d'experts européens consacrée au label du patrimoine européen en cours de constitution au sein de l'Union européenne a été organisée en octobre dernier. Cette réunion était centrée sur la question des projets transnationaux : le thème choisi et animé par la Communauté française et la Wallonie était celui du patrimoine industriel et technique en tant que thématique commune à tous les pays européens et base de la construction européenne (CECA).

Gislaine DEVILLERS, 1^{ère} attachée
Département du Patrimoine

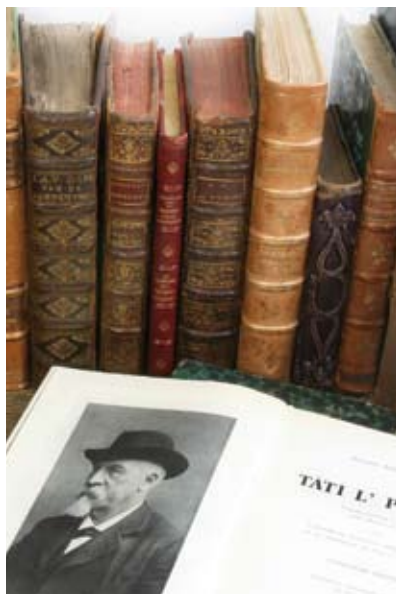
Pour plus d'informations :
www.e-faith.org/EITHY



Le centre de documentation du Musée de la Vie wallonne à Liège



Province de Liège - Musée de la Vie wallonne
© Gilles Destexhe



Province de Liège - Musée de la Vie wallonne - Centre de documentation © Vincent Haneuse

Fondé par des militants wallons tels que Jean-Maurice Remouchamps, Jean Haust et Henri Simon, le Musée de la Vie wallonne voit le jour en 1913. Ce n'est qu'au début des années 1970 qu'il s'installe dans son cadre actuel, le couvent des Frères Mineurs, reconstruit en style mosan à la fin du XVII^e siècle. Une nouvelle muséographie, inspirée des principes de Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée national des Arts et Traditions populaires à Paris, témoigne du quotidien des Wallons d'autrefois, mis en péril par la modernité. Comme l'affirmaient les pères fondateurs, le Musée ne doit pas être figé dans le temps mais bien refléter l'évolution de la société. C'est pourquoi, au tournant du siècle, une rénovation complète a été entreprise pour déboucher, en septembre 2008, sur un nouveau parcours de référence qui, tout en évoquant les sources de notre culture, actualise son champ d'investigations et porte son intérêt jusqu'à nos jours.

Musée d'ethnographie et de société, le Musée de la Vie wallonne s'intéresse à tous les aspects de la vie en Wallonie. Entreprise depuis le début du XX^e siècle, la collecte ininterrompue de pièces fait de cette institution le conservatoire d'un patrimoine riche et diversifié, au service du plus grand nombre. Dès 1923, le service des enquêtes organise des reportages photographiques, sonores et cinématographiques. Il est à l'origine d'une remarquable source documentaire. Le *Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, publié pour la première fois en 1924, devient une revue de folklore et d'ethnographie de renommée internationale. Le service éducatif, créé en 1955, a pour vocation d'éditer des brochures pour les écoles et les enfants, d'organiser des visites guidées, des expositions temporaires, des causeries mais aussi de mettre à la disposition du public la masse documentaire

du Musée : collections, archives, résultats d'enquêtes et publications spécialisées. Il préfigure le centre de documentation qui sera ouvert en 1982. En 2004, le Fonds d'Histoire du Mouvement wallon est intégré au Musée et en 2006, celui-ci s'enrichit à nouveau avec l'incorporation de la Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, réunissant les fonds d'archives et de livres de la Société de Langue et de Littérature wallonnes et le Fonds des Dialectes wallons.

Vecteur-clé dans la mission de diffusion des collections, le centre de documentation sensibilise différents publics à la richesse patrimoniale du Musée de la Vie wallonne et établit des liens avec d'autres institutions culturelles. Centre de recherches et d'études spécialisé dans les domaines de l'ethnographie, de l'histoire régionale et des dialectes de Wallonie, il met documents, archives et informations scientifiques produits et acquis par le Musée à la disposition des étudiants et des chercheurs. De nombreux ouvrages de référence y sont accessibles directement ; des recherches plus approfondies peuvent ensuite être effectuées par le personnel du Musée. Le centre de documentation est l'intermédiaire vers les différents départements : archives générales, archives multimédia, collection d'objets, bibliothèque du Musée, bibliothèque des dialectes de Wallonie et Fonds d'Histoire du Mouvement wallon. Un dépliant présentant ces différents départements et explicitant les pièces, documents et publications qu'ils conservent peut être obtenu sur demande.

Le centre de documentation ne se limite pas à la seule fonction documentaire. Il gère les demandes de reproductions de pièces de collection ou de documents iconographiques introduites à partir d'un formulaire de commande. Les reproductions

sont ensuite fournies sur support digital. Les conditions de mise à disposition sont mentionnées dans un contrat, en conformité avec la législation sur les droits d'auteur et de reproduction. Les tarifs sont fonction de l'usage qui sera fait des images.

Le centre de documentation gère également les prêts de pièces aux musées et aux expositions temporaires nationales et internationales. Ce type de partenariat interinstitutionnel participe à la mise en valeur des collections du Musée et à la diffusion des connaissances. Après évaluation, chaque demande fait l'objet d'un dossier reprenant toutes les étapes du traitement du prêt. Les conditions sont stipulées dans une convention reprenant les responsabilités et les obligations de l'emprunteur, de même que les droits du prêteur. Elles intègrent des normes de conservation, d'éventuelles consignes particulières et la formulation des crédits obligatoires.

En pratique : le centre de documentation est installé dans la maison Chamart qui jouxte le Musée de la Vie wallonne. Il est ouvert du lundi au mercredi de 9 à 17 heures, le jeudi sur rendez-vous. Il est fermé le vendredi, de la mi-juillet à la mi-août, une semaine à Pâques et entre Noël et Nouvel An.

Marie-Claude THURION,
Conservatrice

Province de Liège - Musée de la Vie wallonne
Centre de documentation
Cour des Mineurs à 4000 Liège
Tél. +32 (0)4 / 237 90 72 ou 73
Fax : +32 (0)4 / 237 90 89
www.viewallon.be
documentation@viewallon.be

À noter, les dernières conférences annuelles de la CRMSF

Organisées depuis 2007, les conférences de la CRMSF rencontrent un vif succès. Elles se tiennent au siège de la Commission (rue du Vertbois, 13 c à 4000 Liège), de 12h à 14h et sont gratuites et accessibles à tous. Seule l'inscription préalable est obligatoire. À noter pour clore le cycle 2010 :

- **Judi 18 novembre :**
François MAIRESSE, Directeur du Musée de Mariemont
L'inaliénabilité des collections de musées.
- **Judi 16 décembre :**
Christophe LOIR, Chercheur qualifié FRS-FNRS à l'ULB
De l'architecture à l'espace urbain : réflexions sur le patrimoine monumental néoclassique en Belgique (1750-1850).

Renseignements complémentaires :
Anne Esther
anne.esther@crmsf.be ; + 32 (0)4 / 232 98 66

Succès pour la 22^e édition des Journées du Patrimoine



Inauguration au château Jemeppe à Hargimont
Photo G. Focant © SPW



Les « cols blancs » au travail à la Paix-Dieu
Photo G. Focant © SPW



Artisan au travail
Photo G. Focant © SPW

« Des pierres et des lettres », un thème inédit pour les 23^{es} Journées du Patrimoine (samedi 10 et dimanche 11 septembre 2011)



Château de Colonster
Photo G. Focant © SPW

Une nouvelle approche et une lecture originale du patrimoine est proposée au public à travers le regard des écrivains et leurs écrits, des plus anciens aux plus contemporains. La littérature sera le fil conducteur de ces Journées. Dans ce cadre, le terme « littérature » correspond à l'ensemble de la production écrite avec un sens esthétique : les romans, les poèmes, les essais, mais également la bande dessinée.

Deux approches principales sont proposées à la sagacité des organisateurs locaux. Soit l'écrivain a vécu ou séjourné dans un lieu patrimonial comme Adolphe Hardy à Dison, Francis James et Georges Bernados au château du Pont d'Oye (Habay), Arthur Masson à Treignes ou encore Félicien Rops au château de Thozée. Soit le lieu patrimonial a été décrit dans une œuvre littéraire.

Indispensables à la sauvegarde et au maintien de notre patrimoine bâti, les savoirs et savoir-faire de nos « cols blancs » et nos « cols bleus » ont été plébiscités lors de la 22^e édition des Journées du Patrimoine des samedi 11 et dimanche 12 septembre. 402.500 visites ont été enregistrées à la plus grande satisfaction des organisateurs des 450 activités programmées.

Dès le vendredi 10 septembre, le château Jemeppe à Hargimont (Marche-en-Famenne) a accueilli l'inauguration officielle des « Journées » devant un parterre d'invités venus découvrir ce site prestigieux et accessible pour la première fois dans ce cadre. Présidée par le Ministre Benoît Lutgen, l'inauguration fut suivie par un spectacle son et lumière accessible à tous gratuitement et qui rassembla quelque 7.000 personnes.

Après un samedi doux et très ensoleillé qui favorisa incontestablement un public plus nombreux que d'habitude à découvrir le thème et les lieux, le dimanche, maussade, ne pénalisa pas l'opération grâce au grand nombre d'activités organisées à l'intérieur des ateliers ou des monuments.

Un excellent cru donc pour ces Journées du Patrimoine préparées par une toute jeune et nouvelle équipe coordonnée par Sophie Denoël et qui aura permis de valoriser des aspects parfois méconnus du long chemin souvent semé d'embûches de la préservation et de la restauration de notre patrimoine.

Ainsi le site de Waterloo et d'innombrables lieux par Victor Hugo, le château Cartier (Mont-sur-Marchienne) par Marguerite Yourcenar ou encore l'abbaye d'Orval par Jean-Claude Servais. Certains fonds ont été constitués dans des lieux patrimoniaux grâce à des dons importants et feront partie plus que certainement du programme : le fonds Simenon au château de Colonster, les fonds Detheux ou Remacle Leloup à la bibliothèque Ulysse Capitaine, etc.

La plaquette d'information contenant toutes les précisions relatives au matériel de promotion fourni à titre gratuit, aux possibilités d'aide concernant le guidage ou le nettoyage des lieux privés et aux diverses collaborations déjà retenues pour cette édition 2011 (TEC, Pro Velo, Communauté germanophone) ainsi que le soutien d'Ethias est disponible sur simple demande.

Les formulaires d'inscription devront parvenir au Secrétariat des Journées du Patrimoine au plus tard le **28 février 2011 par courrier, fax ou courriel ou en complétant le formulaire en ligne via le site internet www.journeesdupatrimoine.be**.

Secrétariat des Journées du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b à 4540 Amay
Tél. +32 (0)85 / 27 88 80
Fax : +32 (0)85 / 27 88 89
info@journeesdupatrimoine.be

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 / 28 36 11

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 13.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 13 octobre 2010.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.